

Entre signe et symbole

Les fonctions du mobilier dans les sépultures collectives d'Europe occidentale à la fin du Néolithique

Maïténa Sohn



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/pm/317>

DOI : 10.4000/pm.317

ISSN : 2105-2565

Éditeur

Association pour la promotion de la préhistoire et de l'anthropologie méditerranéennes

Édition imprimée

Date de publication : 20 décembre 2008

Pagination : 53-71

ISSN : 2118-8211

Référence électronique

Maïténa Sohn, « Entre signe et symbole », *Préhistoires Méditerranéennes* [En ligne], 14 | 2008, mis en ligne le 15 novembre 2009, consulté le 06 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/pm/317> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pm.317>

Entre signe et symbole

Les fonctions du mobilier dans les sépultures collectives d'Europe occidentale à la fin du Néolithique

Maïténa SOHN

Abstract

The collective graves of the Late Neolithic are propitious contexts for studying the value of sepulchral objects and their various functions within the funeral and social practices. The analysis of 203 well documented and recently excavated graves, geographically distributed between the North of Germany and the South of France, and the comparison of the results with the data from over 1000 other collective graves, allowed to define a plurality of functions for the funeral goods. The objects found in the collective graves, very common and often worn, can be divided into « collective » and « individual » finds. The collective finds refer to the objects (which are) deposited at a certain distance from the buried, outside or at the entrance of the graves for example. These deposits give evidence for several main moments in the use of the graves: foundation and worship deposits, remains of funeral ceremonies even banquets, and commemoration or condemnation deposits. The symbolic value of two objects, the axe and pottery, and their connection with the sacred and religious domains are particularly strong, as the engraved representations of axes and « funeral divinities » at the entrance of the graves can testify. On the contrary, the individual finds refer to the objects found on the dead (ornaments, weapons in a functional position on the body) or placed next to them (pottery, axes). As a true « social sign », the individual finds display the differences between the dead according to their membership (lineage, family), to their age, their sex or their rank in the social pyramid. Thus the study of collective graves brings us to identify two essential functions for the funeral goods, a symbolic function and the « social sign » function, the one not necessarily excluding the other.

Résumé

Les sépultures collectives de la fin du Néolithique sont un terrain privilégié pour l'étude de la valeur des objets sépulcraux et de leur différentes fonctions au sein des pratiques funéraires mais aussi, des pratiques sociales. L'analyse de 203 tombes fouillées récemment et bien documentées, se répartissant géographiquement entre le nord de l'Allemagne et le sud de la France, et la confrontation des résultats avec les données issues de plus de 1000 autres sépultures collectives, ont permis de définir la pluralité des fonctions du mobilier funéraire. Le mobilier des sépultures collectives est un mobilier du quotidien, souvent usagé, que l'on peut diviser en mobilier « collectif » et en mobilier « individuel ». Le mobilier collectif correspond aux objets que l'on retrouve à distance des défunts. Il témoigne de plusieurs moments essentiels dans l'utilisation des tombes : dépôts de fondation, dépôts culturels, restes de cérémonies funéraires, voire de banquets, et dépôts de commémoration ou de condamnation. La valeur symbolique de deux objets, la hache et la céramique, et leur attachement au sacré et au religieux (représentations gravées de haches et de « divinités » funéraires dans les mêmes espaces), sont particulièrement fortes. Le mobilier individuel désigne quant à lui les objets qui sont portés par le défunt (parure, armes en position fonctionnelle sur le corps) ou déposés à côté de lui (vases, haches). Véritable « signe social », il affiche les différences entre les individus en fonction de leur groupe d'appartenance (lignage, famille), de leur âge, de leur sexe ou de leur rang dans la pyramide sociale. L'étude des sépultures collectives nous amène donc à identifier deux fonctions essentielles du mobilier funéraire, des fonctions symboliques et des fonctions de signe, l'une n'excluant pas forcément l'autre.

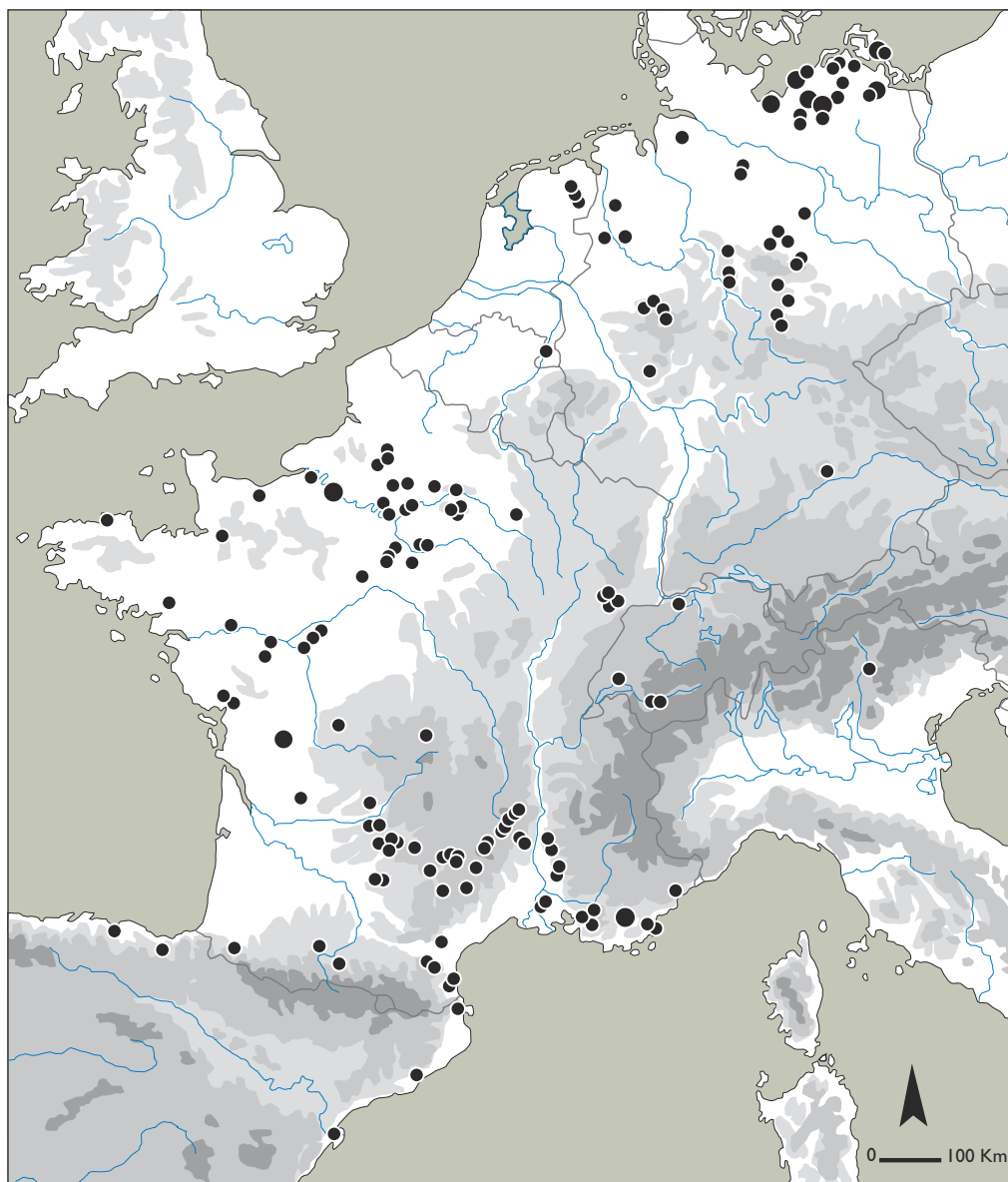
LA SÉPULTURE COLLECTIVE, INTERFACE ENTRE LES VIVANTS ET LES MORTS

En Europe occidentale, le regroupement des morts dans des caveaux collectifs prend une ampleur sans pareille dès le milieu du IV^e millénaire av. J.-C., pour être le genre sépulcral quasi exclusif jusqu'à l'aube du III^e millénaire av. J.-C. Cette uniformité funéraire touche aussi bien le mode d'inhumation que l'architecture des monuments (allées sépulcrales du Bassin parisien et de l'ouest de l'Allemagne, mégalithes à entrée latérale de Bretagne et du nord de l'Europe) ou leur agencement intérieur : les tombes se dotent dorénavant d'antichambres ou de couloirs plus ou moins fonctionnels, nettement séparés de la chambre sépulcrale. Les diverses manifestations culturelles de la fin du Néolithique partagent un univers idéologique commun, au sein duquel les pratiques funéraires jouent un rôle de premier plan.

Véritable interface entre le monde des vivants et le monde des morts de par sa nature d'espace « non clos », utilisée parfois pendant plus d'un millénaire, la sépulture collective offre un terrain complexe mais privilégié pour l'étude du mobilier et de ses différentes fonctions au sein de l'espace funéraire : fonctions sociales (rangs, statuts, prestige) ou symboliques (culte), qu'il convient ici de décrypter.

UNE DOCUMENTATION ET DES PROBLÉMATIQUES RENOUVELÉES

Ces cinquante dernières années, l'étude des sépultures collectives a bénéficié d'une triple impulsion : tout d'abord celle de nombreuses fouilles, dont certaines demeurent exemplaires (Les Mournouards, Marne ; Leroi-Gourhan *et al.* 1962), puis l'essor de l'anthropologie et de l'archéologie funéraire (travaux de H. Duday, C. Masset et J. Leclerc), enfin le développement des méthodes d'analyse de terrain et des



I - Carte de distribution des sépultures collectives sélectionnées dans le corpus (les points les plus gros désignent la présence de plus de 3 sépultures)

problématiques inhérentes aux sépultures collectives (thèse de P. Chambon, 2003). À la lumière de ces approches renouvelées, le mobilier des sépultures collectives pouvait être abordé sous un jour nouveau.

Afin d'apprécier les modalités des dépôts mobiliers dans les sépultures collectives et d'en dégager aussi bien les aspects « universels » que les facettes régionales, nous avons analysé un corpus de 203 tombes distribuées sur une zone géographique comprenant la France, le nord de l'Italie et de l'Espagne, la Suisse, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne (fig. 1). Les résultats obtenus à partir de ces tombes, sélectionnées pour la qualité de leur documentation et leur calage chronologique dans la période considérée (de la fin du IV^e à la fin du III^e millénaire av. J.-C.), ont ensuite été corroborés à l'aide de plus de 1000 autres sépultures contenant du mobilier, soit environ 100 000 objets.

Notre approche a considéré aussi bien la composition des mobiliers que leur état au moment du dépôt (ébauches, objets neufs ou usés, substitués). Nous avons toutefois accordé une attention particulière à la répartition spatiale des objets dans la tombe (plus de 30 000 objets ont été localisés) et aux facteurs taphonomiques, dans le but de mettre en évidence des comportements récurrents, voire des gestes funéraires codifiés (Sohn 2007).

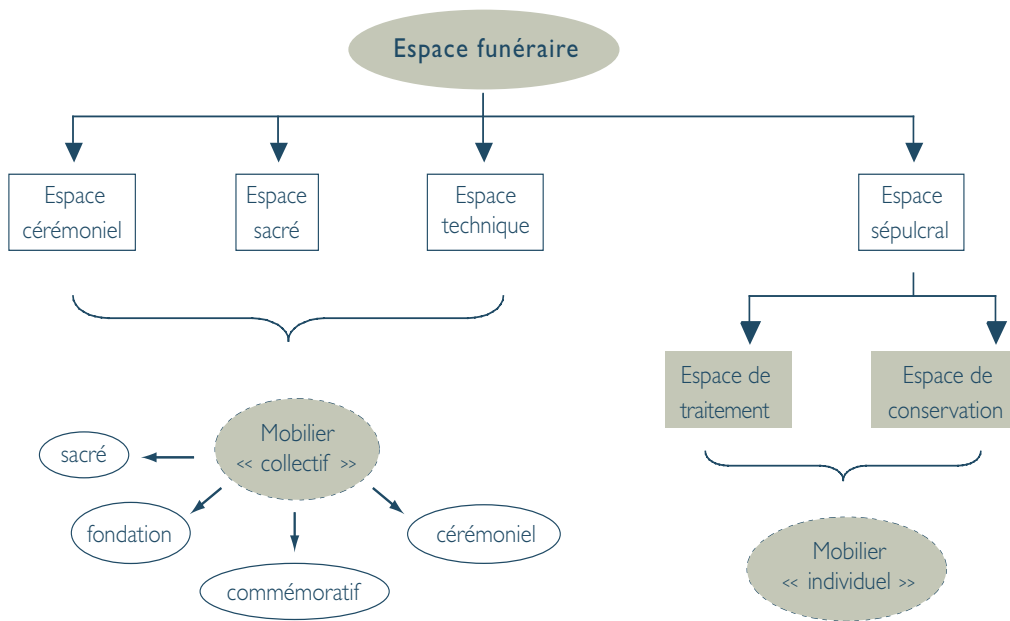
Bien que les questions culturelles et chronologiques représentent une part importante de ce travail (Sohn 2006a), notamment les questions d'évolution des dépôts mobiliers, elles ne seront pas développées ici. Nous nous concentrerons au contraire sur les diverses fonctions du mobilier funéraire, à travers l'exemple des sépultures collectives.

ESPACE FUNÉRAIRE ET MOBILIER FUNÉRAIRE

Dans les sépultures collectives, l'approche puis l'interprétation des dépôts mobiliers repose avant tout sur la lecture et le décodage que l'on fait des espaces intérieurs et extérieurs de la tombe. Pour ce faire, chaque sépulture collective peut être considérée comme une sorte de « micro nécropole » de sépultures individuelles, possédant des espaces sépulcraux individuels et des espaces collectifs (zones de circulation, de culte ou de cérémonie). Cette lecture est bien entendu beaucoup plus aisée dans des monuments possédant une antichambre ou un vestibule clairement dissocié de la chambre sépulcrale (allées sépulcrales), ou les monuments dans lesquels la chambre sépulcrale est fractionnée en cellules

d'inhumations (sépultures mégalithiques du nord de l'Allemagne). De même, l'attribution d'un objet à un individu sera d'autant plus aisée si la tombe contient peu d'inhumés, ou que ces derniers sont nettement individualisés au sein de la couche sépulcrale. Au contraire, les sépultures en cavité naturelle ou les sépultures de dimensions réduites et sans antichambre, vont offrir des possibilités interprétatives bien plus limitées, puisque le fractionnement des espaces est moins évident. Finalement, on peut dire que c'est l'organisation d'un site ou d'un espace qui est le plus porteur d'une signification (Leclerc 1997). Malheureusement, les espaces extérieurs de la tombe sont généralement peu connus car non fouillés, excepté dans de très rares cas (sépultures de Val-de-Reuil dans l'Eure) et encore, les investigations se limitent souvent au tumulus ou à la partie antérieure des tombes. Même s'il est possible d'observer des dépôts mobiliers à l'extérieur des sépultures, une partie des gestes inhérents à la gestion de l'espace funéraire dans son ensemble demeure inconnue.

Néanmoins, nous considérons les abords immédiats de la tombe, en particulier la zone d'entrée, comme un espace funéraire au sens large du terme, c'est-à-dire un espace qui a accueilli une partie des cérémonies liées aux funérailles (espace cérémoniel), qui a servi de zone de circulation pour amener les cadavres ou pour rendre hommage aux morts. L'importance de ces espaces est d'ailleurs clairement soulignée par J. Leclerc (Leclerc 1997 et fig. 2), selon lequel l'espace funéraire est celui qui contient à la fois l'espace sépulcral (de traitement : dans lequel les corps se décomposent, de conservation : l'ossuaire), des espaces techniques (accès), des espaces cérémoniels (présentant des dispositifs symboliques collectifs), et des espaces sacrés (espace vide et inaccessible non fonctionnel). L'espace funéraire comprend donc aussi bien la tombe elle-même que ses abords immédiats, ou la nécropole dans son entier si tel est le cas. L'étude de ces espaces et du mobilier qui a été déposé en leur sein peut se révéler très riche en informations : « *la manière particulière dont les hommes ont utilisé la structure funéraire peut être entendue comme une sorte de discours qui nous renseigne efficacement sur le fonctionnement de la société vivante. Quant au système de relations entre espaces qui constitue cette structure elle-même, on doit y voir la traduction directe de la forme que prenait l'idéologie des hommes* » (Leclerc 1997, p. 404). La sépulture de la Chaussée-Tirancourt (Somme) est une de celles qui présente en cela l'organisation la plus riche : elle comprend un



espace cérémoniel (vestibule monumental), un espace technique (rampe d'accès aménagée dans un coin du monument), un espace sacré (« muche »), plusieurs espaces de traitement (cellules d'inhumations) et de conservation des corps (ossuaires).

Ainsi entendons-nous par « mobilier funéraire » tous les objets retrouvés dans la tombe et dans ses environs immédiats, si bien sûr la relation stratigraphique avec la période d'utilisation de la tombe est bien mise en évidence. C'est dans un second temps que nous tenterons de distinguer les cas où le mobilier funéraire a été abandonné en un lieu par négligence ou « déposé » intentionnellement en un endroit particulier de la tombe, de son tumulus, de la zone d'entrée etc. Le sens accordé aux restes mobiliers dépendra donc de leur fréquence d'apparition dans un lieu donné et de ses rapports spatiaux avec les espaces de la tombe, les structures internes et externes du caveau, et les restes humains.

QUELS MOBILIERS POUR LES MORTS ?

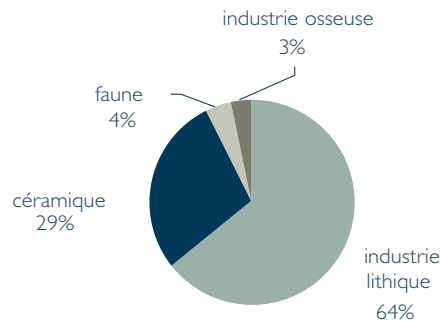
Avant d'aborder la question du sens et des fonctions du mobilier funéraire, nous devons nous interroger sur la composition de celui-ci et sur son état au moment du dépôt. Le caractère funéraire du mobilier des sépultures collectives correspond-il uniquement à sa présence au sein de l'espace funéraire ou dépend-il également de sa représentativité quantitative et qualitative (variétés, taux d'usure) par rapport au mobilier des vivants ? La valeur fonctionnelle de l'objet est-elle conservée dans le monde des morts ?

DU MONDE DES VIVANTS AU MONDE DES MORTS : DES OBJETS CHOISIS

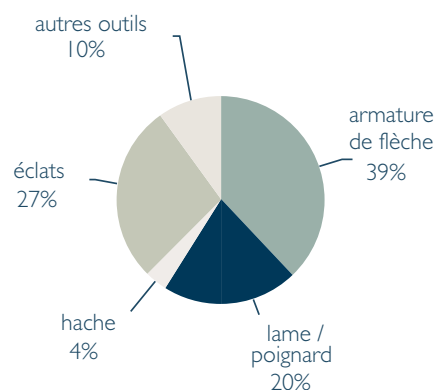
Le premier constat que nous pouvons faire, c'est que le mobilier des sépultures collectives ne relève pas typologiquement d'une production spécifiquement funéraire puisqu'on retrouve généralement les mêmes types d'objets dans des sites d'habitats contemporains : céramique, parure, outils et armes en pierre ou en silex, en os/bois de cerf ou en cuivre. Si pour certaines régions la comparaison est parfois difficile à établir, voire impossible faute d'habitats fouillés, elle peut se faire plus facilement ailleurs, notamment dans le sud de la France. Le mobilier des sépultures collectives est donc un mobilier à première vue banal et typologiquement représentatif de celui que l'on rencontre dans la sphère des vivants.

En revanche, le mobilier funéraire ne correspond pas au mobilier d'habitat en termes de quantités et de proportions. Il est aussi moins varié. La principale catégorie de mobilier concernée est, de loin, la parure : celle-ci est extrêmement abondante dans les tombes, puisque qu'elle représente la majorité des objets découverts (fig. 3), comparée à sa rareté ou son absence en contexte d'habitat, toutes régions confondues. De même, la céramique apparaît dans des proportions nettement inférieures en contexte funéraire que dans l'habitat, où elle constitue généralement presque l'essentiel du mobilier découvert. Ce constat est surtout vrai pour la plupart des régions françaises et l'ouest de l'Allemagne, où la céramique est faiblement représentée dans les tombes : seulement 5 à 10 % du mobilier. De plus, il semblerait que les grandes formes de vases de stockage, les

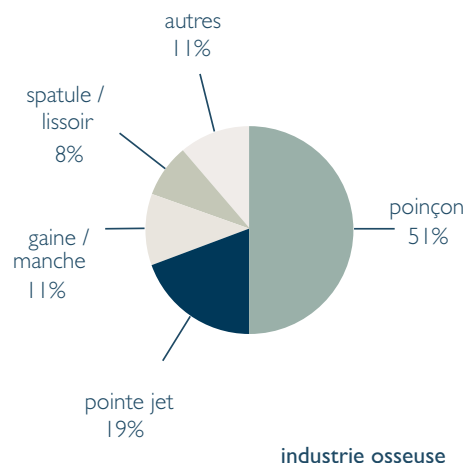
3 - Proportions des principales catégories de mobiliers dans les sépultures collectives, toutes régions confondues. La **parure** représentant **82 %** du mobilier total, elle n'a pas été incluse dans le graphique



céramiques robustes ou certains décors répandus dans les sites d'habitat, soient en revanche exclus du monde funéraire : dans l'hypogée des Crottes à Roaix (Vaucluse), la céramique attribuable à la culture de Fontbousse n'est représentée que par des récipients de petite taille, peu décorés (Sauzade 1983), ce qui ne correspond pas à un échantillonnage de la céramique d'habitat. Les industries lithiques et osseuses marquent également certaines différences avec les contextes d'habitat (fig. 4) : les armatures de flèches en silex sont fort nombreuses dans les sépultures comparé à leur quantité dans l'habitat, et l'industrie osseuse est plutôt sous représentée dans les tombes, les poinçons constituant souvent l'essentiel du mobilier en os (Sauzade 1998).



4 - Proportions des différents mobiliers en os ou en silex dans les sépultures collectives, toutes régions confondues



Le mobilier des sépultures collectives est donc un mobilier « choisi » (Langry-François 2004, p. 101), sélectionné dans la panoplie de la vie courante. Certains objets ont été préférés ou valorisés par rapport à d'autres comme la parure et les armatures de flèches.

OBJETS NEUFS OU USAGÉS ?

De manière générale et ce, dans toutes les régions de notre étude, le mobilier des sépultures collectives présente une facture semblable à celui des habitats, des traces d'utilisation à différents stades d'usure et même, des traces de réparations. Tous les objets sont concernés : la céramique (caramels alimentaires), l'industrie lithique (haches polies, « briquets » usagés, lames et poignards à lustrés de céréales, grattoirs, éclats), l'industrie osseuse (gainnes de haches en bois de cerf réparées, poinçons fortement lustrés par l'usage) et surtout, la parure dont les stigmates d'usures sont fréquents au niveau des perforations (Polloni *et al.* 2004 et Polloni ce volume).

L'aspect « neuf » d'un objet est quant à lui beaucoup plus délicat à déterminer que le fait qu'il soit usagé. En effet, si les études de surfaces micro et macroscopiques permettent de dire qu'un objet paraît ne pas avoir été utilisé, elles ne peuvent en aucun cas affirmer avec certitude que celui-ci n'a pas été utilisé pour des activités qui ne laissent pas de traces, ou une activité exercée seulement à une ou deux reprises avant que l'objet n'entre dans la tombe. Ce genre d'étude étant déjà fort rare, la patine sur la surface des objets gêne souvent les observations.

De manière générale, il semblerait toutefois que les objets neufs soient extrêmement rares dans les sépultures collectives. Certains auteurs mentionnent des objets en meilleur état que d'autres, moins usés, comme les perles en calcaire de la sépulture des Mournouards dans la Marne, par rapport au reste de la parure de la tombe (Leroi-Gourhan *et al.* 1962), mais rarement la présence d'objets neufs. Les informations dont nous disposons à ce sujet concernent surtout les haches polies. L'étude de F. Langry-François sur l'industrie lithique des hypogées de la Marne a révélé que, sur huit haches étudiées, aucune ne présentait d'esquille. De plus, l'étude tracéologique réalisée sur une hache de l'hypogée du Mont-Aimé 2 à Val-des-Marais (Marne) a conclu qu'elle n'avait pas été utilisée (Langry-François 2004). Il semblerait donc que certaines haches polies aient pu entrer à l'état neuf dans les tombes.

OBJETS BRISÉS, ÉBAUCHES : LA QUESTION DES SUBSTITUTS

La question des ébauches ou des « substituts d'offrandes » a été plusieurs fois développée par G. Sauzade au sujet du mobilier des sépultures collectives de l'est méditerranéen (Sauzade 1983 et 1998). Elle correspond en effet à une réalité, bien que celle-ci soit tenue, au regard des quantités d'objets achevés et même usés que livrent les tombes en général. Nous avons enregistré à ce propos la présence de quelques ébauches de haches dans les tombes du Bassin parisien, par exemple dans la sépulture de la Chaussée-Tirancourt (Somme), à Crécy-en-Brie (Seine-et-Marne), dans celles de La Pierre de Rabelais à Meudon (Hauts-de-Seine), de L'Hôpital à Rumigny (Ardennes) et Les Ronces XXII à Villevénard (Marne). Bien qu'il s'agisse d'objets censés être inachevés, certains ont vraisemblablement été utilisés. De même, certaines haches perforées retrouvées dans les sépultures du nord de l'Europe ne sont pas achevées au niveau de la perforation ou du bouton. En ce qui concerne la parure, des exemples d'ébauches sont également connus, comme la perle en quartz de la tombe de Coutignargues (Bouches-du-Rhône), dont seule l'amorce du trou a été observée (Sauzade 1976). Signalons également le cas d'une ébauche de poinçon, cassée en cours de fabrication et déposée quand même comme mobilier funéraire dans la sépulture de La Lave à Saint-Saturnin-d'Apt dans le Vaucluse (Gagnière & Germand 1941).

D'autres objets, cette fois-ci plus fréquents et nombreux, sont retrouvés dans les tombes à l'état de « matière première » brute : ils évoquent certains objets courants mais ne sont pas du tout travaillés. Il s'agit principalement des dents de faune non percées, que l'on peut retrouver en abondance dans certaines tombes d'Allemagne, fréquemment au sein d'ensembles de dents percées (150 à Moringen « Großenrode 2 », Thuringe ; Rinne 2003), du nord de la France (Marly-le-Roi « Mississipi », Yvelines ; Crécy-en-Brie, Seine-et-Marne) et du Sud (canines d'ursidés de « Villard » à Lauzet-Ubaye dans les Alpes-de-Haute-Provence ; Sauzade 1983). De la même manière, on peut rencontrer des coquillages ou des escargots fossiles non percés, au sein de leurs homologues perforés, dans la même sépulture (Oyes, Marne).

On rencontre aussi dans les tombes des objets de « remplacement », souvent au sein d'une parure : ils évoquent la forme des éléments constituant cette parure, mais sont réalisés dans un autre matériau, comme par exemple les deux

perles en os qui se substituent aux craches de cerfs de la sépulture Fosse XIV de Portejoie dans l'Eure (Sidéra 2002). Le remplacement d'une dent percée par un pendentif en os au sein d'une parure est d'ailleurs le cas le plus connu.

Enfin, on ne peut pas ignorer le nombre important d'objets trouvés à l'état de fragment et dont la partie manquante n'a jamais été retrouvée dans les tombes. Dans certaines sépultures, la proportion de ces mobiliers peut être très importante : dans l'hypogée des Crottes à Roaix (Vaucluse), 30 fragments d'armatures de flèches foliacées ont été trouvés, contre le même nombre d'armatures entières (Sauzade 1983). De même, aux Mournouards (Marne), « *la proportion des pièces cassées est extrêmement forte, atteignant les deux tiers des numéros répertoriés* » (Leroi-Gourhan *et al.* 1962, p. 37). À Méréaucourt (Somme), l'étude des haches polies par H. Plisson a révélé que deux d'entre elles avaient été endommagées volontairement avant leur dépôt afin de les rendre inutilisables (Masset *et al.* à paraître).

Qu'entendre alors exactement par « substitut d'offrande » et les exemples évoqués ci-dessus en sont-ils vraiment ? Le mot « offrande » est selon nous mal approprié car il sous-entend de manière explicite l'idée de « don », des vivants aux morts, ou des vivants à des « objets de culte » et par là même, écarte automatiquement les objets qui relèvent des biens personnels des individus de leur vivant. En revanche, le terme de « substitut », c'est-à-dire « d'objet de remplacement » nous paraît bien convenir aux objets qui imitent la forme d'un autre mais sont réalisés dans un autre matériau. Cependant, peut-on vraiment qualifier de « substitut » les ébauches et les objets bruts ou brisés, c'est-à-dire non fonctionnels ? Ont-ils réellement évoqué l'objet auquel ils ressemblent et l'ont-ils remplacé ? Ou bien leur état d'abandon dans un stade inachevé, l'annihilation de leur « fonction d'usage » a-t-elle eu une signification symbolique particulière ? Si le doute persiste pour les ébauches, le cas des objets brisés volontairement plaide plutôt en faveur de la seconde hypothèse.

VALEURS ET FONCTIONS DU MOBILIER DANS L'ESPACE FUNÉRAIRE

Outre l'état physique des objets au moment de leur dépôt, l'étude de leur répartition spatiale dans la tombe permet d'aborder un aspect essentiel de la fonction du mobilier dans les sépultures collectives. Comme postulat de départ, nous avons

choisi de désigner par « mobilier collectif » tous les objets déposés intentionnellement dans les espaces dépourvus d'ossements et par « mobilier individuel » les objets retrouvés au sein de la couche sépulcrale ou attribuables à un individu en particulier.

LE MOBILIER COLLECTIF ET SES MULTIPLES FACETTES

Un des aspects les plus originaux des sépultures collectives, c'est que la structuration de l'espace montre clairement une volonté de réserver des lieux à d'autres activités ou d'autres dépôts que celui des corps. Si les antichambres, les vestibules et certains couloirs intriguent par leur aspect non fonctionnel, par les dalles « hublot » ou les gravures que certains possèdent, c'est aussi parce que des dépôts mobiliers particuliers et récurrents y ont été observés. Depuis la fouille des Mournouards et les travaux de C. Masset et J. Leclerc dans le Bassin parisien, l'intention « collective » de certains dépôts ne fait plus aucun doute.

Même s'il existe une variabilité régionale et chronologique certaine, deux objets jouent un rôle essentiel et presque exclusif dans la représentation de l'espace collectif (fig. 5) : la céramique et la hache polie. S'ajoutent à cela plusieurs autres objets, déposés de manière isolée ou en lots, associés aux espaces collectifs, et présentant des combinaisons d'une plus grande variabilité. Alors qu'il existe des catégories de mobiliers exclusivement individuelles, comme la parure par exemple, ou les armes et les outils en cuivre, le mobilier collectif ne semble pas, dans l'état actuel de nos connaissances, être totalement exclu de la sphère individuelle : c'est une sélection d'objets courants et usagés, retirés de la sphère individuelle pour signifier quelque chose de différent. En fonction de la structuration de ces dépôts collectifs et de la prise en compte des différents espaces funéraires, on peut proposer un modèle interprétatif fondé sur la chronologie présumée des gestes qui précèdent, qui accompagnent ou qui suivent les funérailles, et le mettre à l'épreuve à l'aide de quelques exemples précis.

Les dépôts de fondation

Beaucoup d'auteurs s'accordent pour dire que les sépultures collectives, qu'elles soient mégalithiques ou pas, ont probablement mobilisé plus de gens pour leur construction que le nombre de personnes qui y ont été réellement inhumées (Bakker 1992). L'élévation d'un tel monument a eu certainement un sens particulièrement fort pour qu'on puisse

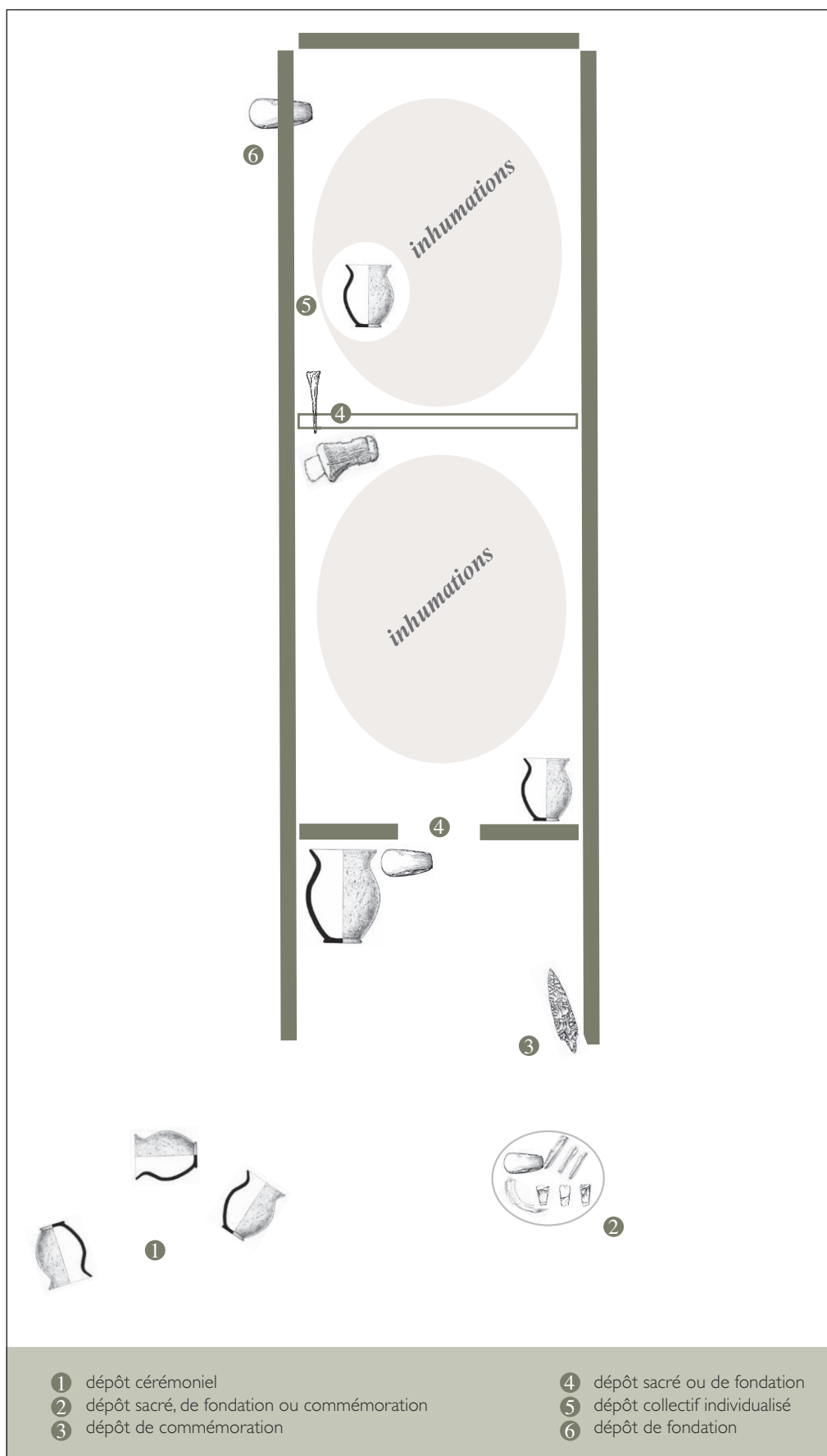
imaginer facilement des célébrations destinées à le « consacrer », afin d'assurer sa pérennité. S'ajoute à cela le fait que la construction d'un monument funéraire ou d'une tombe n'est pas une pratique anodine, dans des sociétés où l'on accorde une place certainement bien plus grande qu'aujourd'hui au monde funéraire et au culte des ancêtres (Baudry 1999).

En archéologie, en ethnologie mais aussi dans nos sociétés occidentales actuelles, les « rites » de fondation sont extrêmement courants. D'après A. Van Gennep, ils font partie intégrante des rites de passage (Van Gennep 1981) : les sacrifices (objets, nourriture, humains) dits de fondation et de construction permettent d'abord de lever un « tabou » sur l'édifice (dont la protection n'est pas assurée avant cela), généralement par l'action de sacrifice.

Lors de notre étude, nous avons rencontré de nombreux cas de dépôts de fondation. L'exemple le plus probant est certainement celui de l'hypogée du Capitaine à Grillon (Vaucluse), fouillé entre 1976 et 1977 par G. Sauzade. Au milieu de la cavité, une fosse de 50 cm de diamètre et 40 cm de profondeur, creusée dans le sol rocheux, a livré 10 pics en galet de calcaire utilisés vraisemblablement pour creuser l'hypogée, car la plupart d'entre eux portent sur le tranchant un polissage dû à l'usure contre la roche (Sauzade 1998). Cette fosse a manifestement été creusée à la fin de la construction de la tombe, avant tout dépôt funéraire.

D'autres fosses de ce type ont déjà été remarquées dans la même région, dans les hypogées du Castelet à Fontvieille (Bouches-du-Rhône), du Perpétairi à Mollans (Sauzade 1998) et de Coutignargues à Fontvieille (Sauzade 1976). Ces exemples, concentrés dans le Vaucluse, ont été interprétés par G. Sauzade comme des dépôts collectifs de fondation (Sauzade 1998, p. 299). Le dépôt de ces objets en lot, dans une position stratigraphique intermédiaire entre la construction du monument et les premières inhumations, auquel s'ajoutent leur nature (outils liés à la construction de la tombe) et la fréquence des observations dans une même région, permet en effet de valider cette hypothèse.

Les dépôts de consécration ou de fondation ne concernent pas seulement des pics sur galets, mais tous les objets ayant pu servir en général à la construction des monuments : pics ou maillets en bois de cerf et haches polies (Büren, Westphalie ; Günther & Viets 1992 ou Haren G2 aux Pays-Bas ; Brindley 1986). Les céramiques ont pu également y participer (Brindley & Lanting 1991-1992, p. 127).



5 - Schéma représentant les différents types de dépôts collectifs dans les sépultures collectives

Les dépôts culturels ou « sacrés »

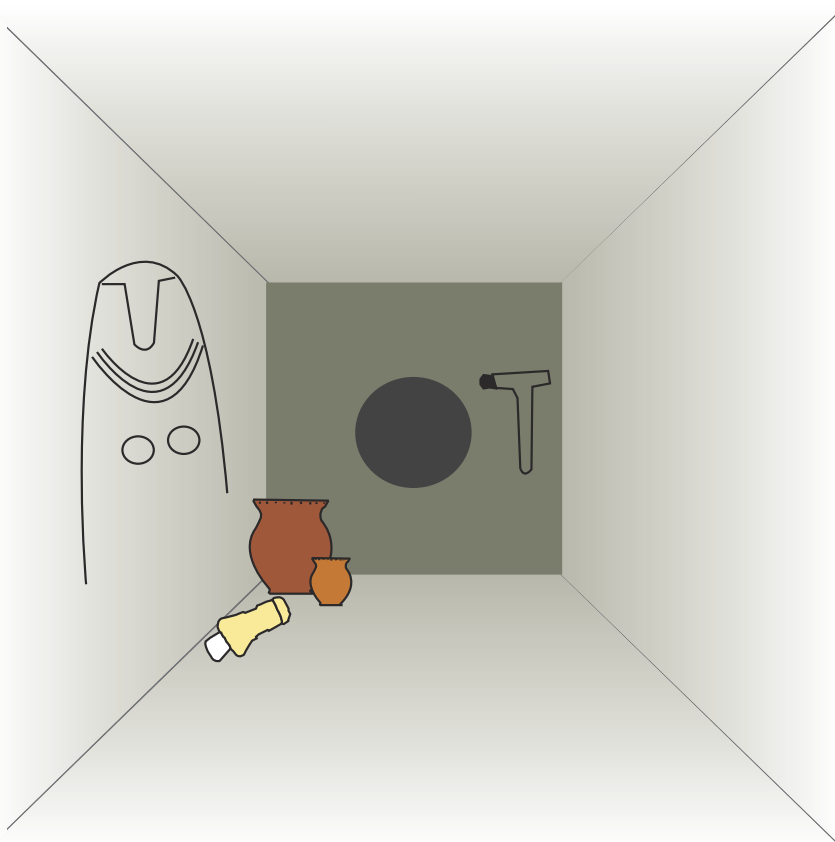
Dans les sépultures collectives, les dépôts de haches et de céramiques sont extrêmement rigides et codifiés puisqu'ils se retrouvent quasiment à l'identique dans un grand nombre de tombes (Sohn 2006b), de zones géographiques et de cultures parfois très éloignées. Lorsqu'ils ne participent pas à des dépôts de fondation, ils s'attachent néanmoins de manière systématique aux zones d'entrée ou de « passage » du caveau (antichambre, couloir, zones de cloisonnements internes de la chambre sépulcrale). Plusieurs arguments nous amènent à penser que la hache et la céramique sont de véritables « symboles funéraires », dans le sens de la reconnaissance d'une idée abstraite, et peuvent avoir une fonction « sacrée », c'est-à-dire obéissant davantage à un rite (activité liée à un culte) qu'à une simple pratique (Sohn 2006a).

Dans le Bassin parisien, et surtout dans la Marne, après les figurations anthropomorphes, les haches emmanchées sculptées en bas-relief sont les représentations les plus fréquentes (Bailloud 1974). En Bretagne, la hache emmanchée est également un symbole qui revient régulièrement dans le répertoire gravé des monuments du V^e au III^e millénaire av. J.-C. (Joussaume 1985). Une étude « ethnoarchéologique » a été menée sur les représentations de haches dans les sépultures mégalithiques bretonnes par J. L. Le Quellec

(Le Quellec 1996). Celle-ci a croisé des données relatives à la topographie des gravures dans les tombes, au mobilier funéraire (haches et haches pendeloques en particulier), et aux traditions populaires bretonnes y étant relatives. L'étude de l'emplacement des gravures dans les tombes bretonnes a montré que celles-ci privilégiaient d'une part le fond de la chambre et d'autre part les lieux de transition extérieur/intérieur ou couloir/chambre, évoquant des « *rituels de passage ou d'aboutissement* » (Maisonneuve 1983, p. 82) et connotaient « *le passage* » (Le Quellec 1996, p. 289), sous-entendu celui de la mort à l'au-delà. Plusieurs observations, dont l'habitude de placer dans les tombes des parures individuelles en forme de hache (dans le Bassin parisien, Polloni, ce volume, et dans le nord de l'Europe), amènent l'auteur à voir dans la hache un symbole funéraire lié au « grand passage » de la mort à l'au-delà (au monde des ancêtres), de l'être au non-être, et à rejeter l'idée réductrice d'un objet qui serait uniquement un signe de pouvoir et de prestige (Le Quellec 1996, p. 295).

L'idée d'une hache « symbole funéraire » et garante du « passage » n'est cependant pas incompatible avec l'idée de pouvoir et de prestige, même au sein des dépôts collectifs. Objet du Néolithique à plus forte valeur ajoutée, appartenant au domaine de la taille de la pierre et de l'utilisation des outils tranchants dont les femmes sont généralement exclues (Testart 1986), la hache joue un rôle social essentiel au Néolithique et « *constitue le fondement de l'espace symbolique masculin mais aussi sa référence visible* » (Guilaine & Zammit 2001, p. 223). L'hypothèse selon laquelle la hache pourrait conserver, au sein des sépultures collectives, une signification liée à la sphère masculine et au pouvoir est corroborée par son pendant féminin : les représentations gravées de figures anthropomorphes féminines dans l'entrée de nombreuses tombes du domaine atlantique et du Bassin parisien, qui font souvent face ou sont associées sur la même composition aux figurations de haches emmanchées (fig. 6). Le caractère sacré de ces gravures a souvent été invoqué, notamment par G. Bailloud : « *comme pour les figurations de la divinité funéraire, la représentation de la hache a certainement une signification religieuse ou rituelle, confirmée par les observations faites sur la place et la position occupées par les haches polies dans le mobilier funéraire (...)* » (Bailloud 1974, p. 181). Peut-on voir dans ces représentations une association ou une opposition des sphères masculines et féminines ? Si tel est le cas, la céramique a-t-elle alors un rapport de sens avec les figurations féminines, comme la hache semble en avoir avec les représentations gravées de haches emmanchées ?

6 - Schéma représentant les dépôts culturels ou sacrés dans l'entrée des tombes



La céramique a souvent été associée à l'idée de fertilité et de naissance (Guilaine & Zammit 2001), y compris dans le domaine funéraire (repas funéraires, inhumations ou incinérations en urnes). Peut-on légitimement y voir, dans les sépultures collectives, le pendant féminin de la hache ? Cette idée nous paraît tout à fait plausible, étant donné que l'univers symbolique des populations préhistoriques, protohistoriques mais aussi ethnologiques est souvent fondé sur l'opposition des genres : le féminin et le masculin. Le domaine de la mort, intimement lié au sacré et au culte, en est un des meilleurs moyens d'expression.

Les offrandes de commémoration et de condamnation

Nous désignons par « offrandes de commémoration » les « dons » faits par les vivants aux morts dans les espaces funéraires collectifs. La principale différence avec les dépôts collectifs déjà évoqués, c'est que les offrandes de commémoration semblent s'adresser davantage à la communauté des morts qu'à une quelconque divinité ou concept abstrait. Bien entendu, nous devons rester prudents sur cet aspect, puisque rien ne nous permet de connaître l'intention exacte de ces dépôts : c'est uniquement leur aspect moins « ritualisé » qui nous permet d'avancer l'hypothèse selon laquelle ils ne s'adressent pas à une divinité.

Le premier type de dépôt que nous avons observé concerne la présence de lots d'objets à connotation individuelle (armatures de flèches, poinçons) dans des espaces collectifs. Ces dépôts, qui ont pu être réalisés simultanément ou successivement (Vers-sur-Selle, Somme ; Piningre & Bréart 1985) sont relativement stéréotypés : ils réunissent le plus souvent des lames, des armatures de flèches, des éclats, parfois des percuteurs et des nucléus, et des poinçons (Germigny-L'Évêque, Seine-et-Marne ; Baumann & Tarrête 1979). Le nord et l'ouest de la France sont bien plus concernés que les autres régions par ce genre de dépôt en lot (Sohn 2002). Leur signification demeure cependant extrêmement ambiguë puisque, d'un côté, ils pourraient être une « dégénérescence » des dépôts de haches et de céramiques, surtout lorsqu'ils leurs sont associés ou se trouvent dans le même espace – mais rien ne prouve dans ce cas qu'ils leurs soient postérieurs – tandis que d'un autre côté, leur composition, d'une certaine variabilité, leur moindre fréquence par rapport aux dépôts de haches et de céramiques, et l'absence de renvoi à de quelconques figurations, plaide en faveur de « trousseaux funéraires » collectifs, évoquant l'équipement individuel de survie et les activités essentielles de la vie quotidienne.

Hormis ces lots, nous avons fréquemment observé des « offrandes isolées », c'est-à-dire des objets déposés seuls dans un espace collectif ou répondants à des « gestes isolés », c'est-à-dire qu'ils sont trop rares pour que l'on puisse y voir une pratique codifiée. Le cas des poignards en silex est certainement le plus problématique : dans notre corpus, sur un total de 85 poignards, 15 d'entre eux ont été retrouvés en contexte de dépôt collectif. La plupart de ces dépôts montrent une intention délibérée de les placer à l'écart des inhumés. À ce sujet, les sépultures de Val-de-Reuil dans l'Eure sont des cas d'école puisque trois tombes du même site, Butte-Saint-Cyr, Fosse XIV et Sépulture 1, ont livré chacune un poignard en silex dans l'antichambre (Billard & Verron 1998).

Ce qui attire particulièrement notre attention ici, c'est que le poignard est loin d'être un objet quelconque ou anodin pour cette fin du Néolithique. J. Guilaine évoque sa place de premier choix dans le « *trityque arc/poignard/hache* » (Guilaine & Zammit 2001, p. 223), symboles masculins voire guerriers, que soulignent les nombreuses représentations de poignards sur des stèles et statues-menhirs de la fin du Néolithique, du Bas-Danube à la péninsule Ibérique. Doit-on, en conséquence, accorder à ces dépôts la même valeur que celle que nous avons accordée aux haches ? Excepté dans le sud de la France, le poignard est un objet qui apparaît quelques siècles après la principale vague de construction des tombes : on peut donc légitimement écarter la possibilité de dépôts de fondation pour le nord de la France et de l'Europe. En revanche, les poignards ont très bien pu se substituer aux haches pour consacrer une nouvelle phase d'utilisation ou de réfection d'une tombe, donc signifier la « protection » des lieux, ou bien légitimer de nouvelles inhumations en s'assurant, par un tel dépôt, l'assentiment des ancêtres. Par exemple, dans l'hypogée Les Gouttes d'Or de Loisy-en-Brie (Marne), une série d'inhumations tardives dans l'antichambre (fait rarissime dans les hypogées), s'est accompagnée du dépôt d'un poignard contre la paroi du couloir séparant l'antichambre de la chambre sépulcrale, à distance des corps (Chertier *et al.* 1994). Nous avons donc quelque peine à considérer ces dépôts comme des dépôts cultuels étant donné que le poignard est utilisé, la plupart du temps, pour des dépôts individuels. Par leur caractère tardif, il pourrait s'agir d'offrandes de commémoration ou de légitimation lors de la réutilisation des lieux.

Le troisième cas concerne les phases finales d'utilisation des sépultures collectives. Dans le nord de la France et en Allemagne, on rencontre de nombreux restes de faune dans les couches de condamnation des monuments. Il peut s'agir d'animaux entiers (canidés à La Chaussée-Tirancourt dans la Somme, Leclerc & Masset 1980, suidés à Warburg 1 en Hesse, Günther 1997) ou de restes d'animaux consommés (Tombe MXI du Petit Chasseur à Sion, Gally & Chaix 1984). Ces restes peuvent être considérés comme des offrandes alimentaires, notamment les restes consommés, ou comme des offrandes destinées à assurer la protection des lieux, par exemple les canidés, si tant est qu'ils n'étaient pas consommés. Une chose est certaine, la condamnation d'une tombe, qui a probablement mobilisé beaucoup de personnes, comme le prouve l'ampleur des interventions de fermeture (incendies, orthostates renversés, empièvements, pose de dalles de couverture ; Leclerc 1987) s'est certainement accompagnée de cérémonies et de banquets : la consommation de nourriture a pu être à la fois un acte de cohésion sociale et un dernier partage ou honneur adressé aux ancêtres.

Les objets abandonnés, reliquats de cérémonies funéraires ?

Au cours de notre étude, nous nous sommes également intéressés au mobilier retrouvé en position d'abandon, c'est-à-dire au mobilier qui n'a pas fait l'objet d'un « dépôt » au sens strict du terme. Ces objets appartiennent quand même au mobilier funéraire car ils nous renseignent sur les événements qui se sont déroulés au moment des funérailles (cérémonies funéraires, banquets). On les retrouve essentiellement à l'extérieur des tombes, face à l'entrée.

Plusieurs exemples de ce genre s'offrent à nous : le premier concerne les très nombreux restes de céramiques trouvés épars à l'extérieur des sépultures collectives d'Europe du Nord, en particulier des Pays-Bas, de Basse-Saxe et du Mecklembourg. La majorité d'entre eux, plus ou moins concentrés dans l'axe de l'entrée de la tombe, en sont toutefois éloignés de plusieurs mètres, et montrent une grande dispersion, ainsi qu'une fragmentation importante, liées vraisemblablement à de fréquents passages et piétinements. Aux Pays-Bas, les restes de céramiques retrouvés sur le « parvis » des monuments se comptent par centaines (tombe D26 à Drouwennerveld, Bakker 1992). Ils ne diffèrent pas stylistiquement de ceux que l'on rencontre dans les chambres et sont interprétés comme les restes de poteries cérémonielles (Bakker & Luijten 1990, p. 182), utilisées pour boire et manger lors de banquets funéraires

collectifs (Brindley 2003, p. 49-50). D'après A. Brindley, une partie de la céramique utilisée lors des funérailles serait ensuite déposée auprès des inhumés, et l'autre partie totalement abandonnée sur place pour des raisons de tabou : réutiliser la céramique des funérailles dans un cadre domestique serait alors considéré comme une profanation (Brindley 2003, p. 47 et Sherratt 1991, p. 50).

La présence de tambours en céramique dans les sépultures collectives de l'est de l'Allemagne corrobore en effet cette hypothèse. Sur une vingtaine de tambours dont nous avons enregistré la localisation, 15 proviennent d'espaces collectifs. Dans le site d'Odagsen 1 à Einbeck (Basse-Saxe), 7 tambours se trouvaient éparpillés dans la partie antérieure du monument (Rinne 2003). La plupart des auteurs s'accordent pour considérer ces objets en céramique comme de véritables instruments de musique, utilisés fort probablement pour le « *culte des morts* » (Raetz-Fabian 2002). La position d'« abandon » de plusieurs tambours dans la partie antérieure des monuments, plaide en effet en faveur de leur utilisation lors des cérémonies funéraires qui ont eu lieu à l'extérieur des tombes, et au sein desquelles la musique a pu jouer un rôle important.

Les cérémonies (chants, danses...) et les banquets funéraires qui se déroulent à l'extérieur des tombes, mais toujours au sein de l'espace funéraire, témoignent d'un moment essentiel dans les pratiques funéraires, celui de la séparation définitive avec le défunt. A. Van Gennep rattache ce moment des funérailles aux « rites d'agrégation » qui mettent fin à la période de deuil et consistent à intégrer le mort au monde des ancêtres et des esprits (Van Gennep 1981). Le repas funéraire est, de manière universelle, la pratique la plus courante lors de ces rites. Il a pour but de renouer les liens sociaux, brisés par la disparition d'un « chaînon » du groupe. Quant aux tabous liés à ces cérémonies, il apparaît que les plus forts sont ceux qui sont en relation avec le devenir des effets personnels du défunt, mais aussi des objets ayant participé aux funérailles, surtout ceux qui sont liés aux repas funéraires : on ne doit jamais les ramener parmi les vivants parce qu'ils sont impurs et dangereux (Van Gennep 1981, p. 217).

LE MOBILIER INDIVIDUEL : UN LANGAGE SOCIAL

Alors que certaines sépultures collectives de la fin du Néolithique offrent un espace sépulcral fortement individualisé, c'est-à-dire que l'intégrité des corps a été préservée comme dans des

sépultures individuelles, d'autres possèdent un « *espace sépulcral collectif* » (Leclerc 2003, p. 322) dans lesquelles l'enchevêtrement des squelettes est tel qu'il est difficile d'y distinguer des individus. Le premier cas de figure est idéal pour l'étude du mobilier individuel : il a servi de base à notre interprétation. Le second cas de figure, qui est aussi le plus courant et le plus complexe en matière de taphonomie, a permis de renforcer nombre de nos hypothèses. En effet, que l'espace individuel du corps ait été respecté ou non, cela n'a vraisemblablement pas eu de conséquence sur la manière dont le mobilier individuel a été déposé : la gestion des corps dans la tombe et celle du mobilier sont, à notre avis, deux préoccupations indépendantes.

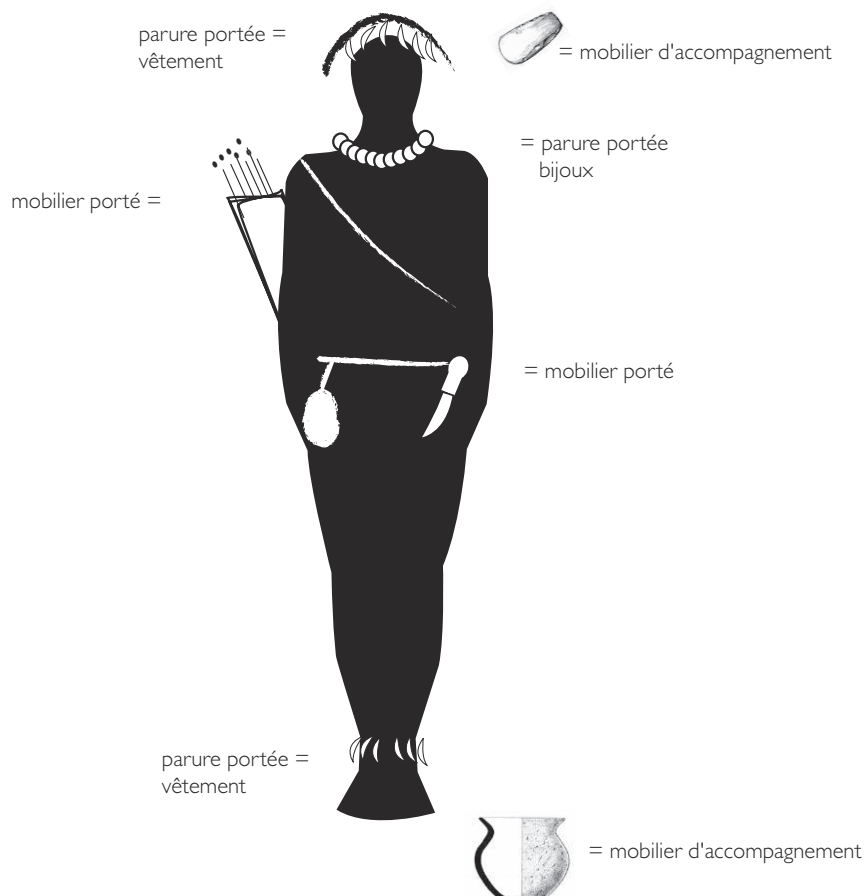
Voyons à présent quels sont les objets de prédilection pour accompagner les défunts dans la tombe et leurs fonctions au regard de l'individu inhumé, mais aussi des vivants.

Mobilier porté et mobilier d'accompagnement

Dans les sépultures collectives, le mobilier individuel est constitué principalement de parure, d'outils (lames, briquets, grattoirs, poinçons) et d'armes (flèches, poignards). C'est un mobilier de la vie courante, qui n'a pas été fabriqué

spécialement pour les funérailles. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il appartenait au défunt durant sa vie, puisqu'on peut très bien imaginer qu'une partie de son trousseau funéraire ait été constitué *post mortem* par ses proches. Même si cette question reste impossible à trancher, certaines observations nous permettent d'approcher les fonctions du mobilier individuel à partir de son rapport au corps du défunt.

En effet, on peut distinguer deux principaux types de mobiliers individuels : le mobilier porté et le mobilier d'accompagnement (fig. 7). Le mobilier porté correspond aux objets qui prolongent le corps du défunt : il s'agit la plupart du temps de parure ou d'outils et d'armes en position « fonctionnelle » sur le corps, c'est-à-dire en situation d'utilisation. La parure peut désigner aussi bien les bijoux que les vêtements (distinction proposée par S. Bonnardin 2003, p. 112). C'est dans les sépultures allemandes de Thuringe et de Saxe-Anhalt que l'on rencontre les preuves les plus indiscutables de la présence de vêtements sur le corps des inhumés. À Schönstedt (Kr. Langensalza) par exemple, plusieurs inhumés possédaient des lots de dents percées, éparpillées ou disposées en « chaîne » au niveau du bassin et de la tête (Feustel 1972). Le mode de fixation suggéré par



7 - Représentation schématique du mobilier porté et du mobilier d'accompagnement

l'usure des dents percées et leur position sur les squelettes plaide en faveur d'éléments cousus sur un support rigide, peut-être une bordure de vêtement (capuche, ceinture), hypothèse proposée par les archéologues allemands (Müller 1994). Quant aux bijoux, l'observation la plus courante est celle de lots de perles, parfois même d'enfilements en forme de collier (comme aux Mournouards dans la Marne) ou de pendeloques, dans la région du thorax ou de la mandibule des individus. Outre la parure, des armes et des outils peuvent participer à l'équipement intime du défunt : des carquois composés d'un nombre variable de flèches retrouvés contre l'épaule de certains individus (Schönstedt en Allemagne) ou des paires de couteaux et des briquets accrochés à la ceinture (probablement dans des étuis en matériaux périssables comme c'est probablement le cas pour plusieurs lames des Mournouards, Leroi-Gourhan *et al.* 1962).

Le mobilier d'accompagnement du défunt est déposé quant à lui près du corps, généralement au niveau de la tête ou des pieds. Sa position n'évoque pas la fonction d'usage de l'objet. Il s'agit le plus souvent de céramiques (hypogée des Crottes à Roaix, Vaucluse), de haches (Oldendorf, Kr. Lüneburg, Basse-Saxe), de carquois (Schönstedt en Allemagne), et plus rarement de poignards (Saint-Sauveur, Somme). Ces mobiliers d'accompagnement soulèvent un certain nombre de questions : sur leur chronologie par rapport aux inhumations et aux différents moments des funérailles, et sur leur valeur (la céramique était-elle simple contenant ?). Ils ont probablement eu une signification différente des mobiliers « portés » : leur valeur fonctionnelle semble en effet s'effacer au profit du symbole (le vase et la hache) ou du signe social (celui du rang de l'inhumé ou de sa famille). De cette façon, le mobilier porté nous paraît plus enclin à appartenir aux biens personnels du défunt, en affirmant son identité, tandis que le mobilier d'accompagnement évoque davantage une offrande des vivants au mort ou le discours des vivants autour du mort, dans une optique de « *don* » (Godelier 1996).

Le mobilier comme signe du statut des défunts

Dans les sépultures collectives, la question du statut des défunts peut être abordée de plusieurs manières : par l'anthropologie biologique (état sanitaire des inhumés, démographie, agencement des squelettes), par l'architecture du monument et par le mobilier associé aux cadavres. Quelle que soit sa position par rapport aux corps, le mobilier individuel signe explicitement une diversité et une pluralité du statut des défunts

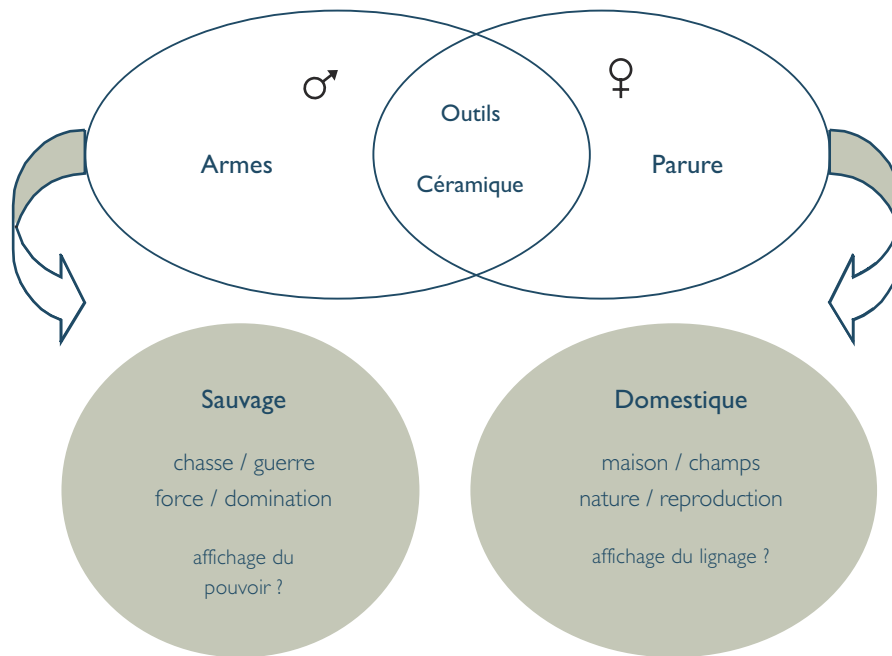
dans les tombes. À ce titre, le premier constat que l'on peut faire c'est que tous les inhumés ne sont pas également parés ou accompagnés dans la tombe : certains défunts ne possèdent aucun viatique, d'autres beaucoup. Cette différence ne s'explique ni par l'âge, ni par le sexe, puisqu'hommes et femmes, vieillards et enfants ont pu être associés à du mobilier. S'il nous est difficile de raisonner sur l'absence d'objets, car les raisons peuvent être multiples, la présence de mobilier auprès des défunts permet quant à elle d'observer des différences de dotations entre groupes d'inhumés d'une même tombe, en fonction de l'âge et du sexe des individus, et au sein d'une même catégorie d'individus.

Statuts du groupe et « signes » de parentés

Dans les rares tombes où il a été possible d'observer des groupes de défunts séparés spatialement, il est apparu que le mobilier présentait des différences d'un groupe à l'autre, en termes de quantité d'objets et de nature. À Schönstedt (Allemagne) par exemple, les défunts du côté nord de la chambre sépulcrale sont associés à une plus grande quantité de mobilier que ceux du côté sud. Ils sont également accompagnés de plusieurs carquois, alors que la zone sud n'en livre aucun (Feustel 1972). L'étude des caractères discrets a révélé qu'il s'agissait de deux groupes de parenté distincts, bien qu'issus probablement de la même communauté (Bach & Bach 1972). Ce cas trouve un écho dans l'hypogée des Mournouards (Marne), où les parures dominantes ne sont pas les mêmes entre les inhumés de la chambre 1 et ceux de la chambre 2 (Leroi-Gourhan *et al.* 1962), mais aussi dans la tombe de Vignely (Seine-et-Marne), qui livre deux groupes d'inhumés au mobilier distinct (Chambon 2003). Ces exemples prouvent que le mobilier est d'abord marqueur de différences entre groupes (de nature peut-être familiale) et qu'il signe l'appartenance de ces derniers à un rang social ou à un « clan ».

Statuts fonction de l'âge et du sexe

Au sein du groupe, il existe également de fortes différences entre le mobilier des femmes et celui des hommes (fig. 8), et entre le mobilier des adultes et celui des enfants. L'homme est plus volontiers associé au monde de la chasse ou de la guerre (carquois, parures en matière dure animale) et du défrichement (hache), en somme, à des activités viriles mettant en œuvre la force (poignard en silex ou en cuivre) alors que les attributs féminins évoquent plutôt des activités domestiques liées à la maisonnée (vannerie, poterie, tissage : poinçons, lisseurs, céramique) ou à l'espace anthropisé, c'est-à-dire les champs, les cultures (moisson, traitement des céréales et



autres plantes domestiques : couteaux, lames). Les femmes livrent également davantage et une plus grande diversité de parures que les hommes.

Face à cette dualité masculin/féminin, on est frappé par le mobilier funéraire associé aux enfants : très abondant, notamment en parure, celui-ci présente quasiment les mêmes caractéristiques que le mobilier associé aux femmes, excepté l'absence de certains types de pendeloques. En revanche, si aucun enfant jeune n'a été retrouvé à ce jour accompagné d'une arme (poignard, carquois), certains enfants plus âgés (à partir d'environ 10, 11 ans) ou adolescents peuvent arborer l'équipement des hommes adultes, comme l'illustrent les exemples de Vignely (Marne) et de Schönstedt (Allemagne). Le mobilier funéraire véhicule donc des signes d'appartenance à un sexe et à une classe d'âge. Le cas des enfants permet même d'envisager l'acquisition d'un statut par initiation au moment du passage à l'âge adulte : le garçon passe ainsi de la sphère féminine à la sphère masculine vers l'adolescence, ce qui lui permet l'acquisition d'attributs d'hommes adultes (certaines armes), fait observé dans de nombreuses sociétés passées ou présentes (Van Gennep 1981).

Les statuts exceptionnels

Enfin, le mobilier individuel marque des différences entre individus du même sexe ou de la même classe d'âge, parfois du même groupe d'inhumés. Certains défunts sont en effet accompagnés d'objets « exceptionnels » ou « précieux » leur conférant un statut remarquable, ou tout au moins à part. Quelques

cas particuliers attirent notre attention, comme celui de la tombe de Saint-Sauveur (Somme). Dans cette sépulture, qui ne livre pas plus de 6 objets pour 54 inhumés, un poignard en cuivre a été retrouvé contre le crâne du squelette d'un homme. Celui-ci gisait dans un angle de la sépulture, à la base de la stratigraphie (Guillot & Guy 1997). Le caractère exceptionnel de ce dépôt est souligné par contraste avec le peu de mobilier que livre la tombe, par la rareté du matériau dans lequel le poignard est élaboré (les armes en cuivre sont des objets très rares dans les sépultures collectives du nord de la France à la fin du Néolithique), par le caractère exogène de l'objet (poignard de type languedocien) et la position du défunt dans la tombe. Un exemple tout aussi exceptionnel nous est donné par la sépulture de Vignely, La Porte aux Bergers (Seine-et-Marne), qui a livré les restes de 10 individus, dont seuls les enfants, au nombre de 7, possédaient des viatiques (Allard *et al.* 1998 et Chambon 2003). Deux enfants étaient associés à un mobilier exceptionnel : à côté du premier, âgé entre 8 et 11 ans, gisait un carquois très fourni (9 armatures en silex et 4 en os) et en connexion du cou du second, âgé de 4 à 8 ans, a été retrouvée une parure composée de 9 perles en cuivre. Les perles en tôle de cuivre sont des objets rares dans le Bassin parisien durant cette période (Mille & Bouquet 2004). La quantité dans laquelle les perles ont été retrouvées à Vignely, le fait que l'ensemble ne soit associé qu'à un unique défunt, auquel s'ajoute le jeune âge de l'individu, confèrent à cet ensemble un caractère tout à fait hors du commun. Même si la question du « prestige » est délicate à manier (Salanova 1998, Salanova & Sohn 2007)

et que la valeur d'un objet ne peut pas toujours se mesurer en termes de « *richesse* » (Godelier 1996), on peut légitimement penser que les mobiliers « exceptionnels » signaient le rang élevé de certains individus dans la société. Ainsi certaines familles désiraient-elles peut-être afficher aux yeux de tous la valeur des objets dont elles étaient capables de se démunir au décès d'un enfant et certains hommes affirmaient-ils leur pouvoir par la manipulation d'armes ou le contrôle de réseaux d'échanges à longue distance.

CONCLUSION : LES VALEURS AJOUTÉES DU MOBILIER FUNÉRAIRE

Le mobilier des sépultures collectives est un mobilier qui appartient entièrement à l'univers quotidien des populations de cette fin de Néolithique. Il est sélectionné dans la panoplie des objets de la sphère des vivants et, en cela, montre une moins grande variabilité typologique que le mobilier des habitats. Il a déjà été utilisé avant d'entrer dans la tombe : dans l'état actuel de nos connaissances, il n'existe apparemment pas de production spécifiquement funéraire en France et en Europe du Nord à la fin du Néolithique. Parfois, le mobilier a pu rester inachevé et, d'autres fois, a même été brisé. Doit-on dire pour autant qu'« *il est possible qu'on ait réservé aux morts des objets de rebut* » (Leroi-Gourhan *et al.*, 1962, p. 37) ? À notre avis, c'est porter un jugement moderne et occidental sur la question de la fragmentation ou de l'usure des objets en contexte sépulcral : car la notion de « *rebut* » signifie qu'on se débarrasse de l'objet car il n'a plus de valeur, car il est inutilisable. Au contraire, le sens d'un objet peut largement dépasser sa valeur d'usage (si tant est que l'usure ou le bris d'un objet signifie toujours la disparition de sa valeur d'usage). Ainsi, le mobilier déposé dans les sépultures collectives acquiert-il de nouvelles fonctions dans le monde des morts : des fonctions symboliques et des fonctions de signe, qui peuvent complètement détourner la valeur qu'il avait dans le monde des vivants.

Le mobilier collectif permet d'identifier plusieurs épisodes dans le fonctionnement des tombes : des dépôts de fondation aux dépôts de condamnation, en passant par les restes de cérémonies funéraires. Fortement empreint de symbolique, il touche au culte, au sacré et au religieux : les haches, les gaines de haches et les vases déposés dans l'antichambre des tombes font échos à des représentations gravées de haches et de « *divinités funéraires* » sur les dalles et parois de l'entrée de plusieurs

sépultures. À cette valeur symbolique, peut s'ajouter une fonction de signe social. Si l'on accepte l'idée que les grandes sépultures collectives n'étaient réservées qu'à une partie de la communauté, c'est-à-dire à un ou plusieurs lignages « nobles » ou « prestigieux », le dépôt d'une hache à l'entrée d'une tombe pouvait aussi signifier l'appartenance de la tombe à un lignage ou une famille qui seule aurait eu le privilège de manier les symboles du pouvoir et du culte. En cela, le social et le religieux peuvent être des notions étroitement imbriquées, comme nous le montrent de nombreux exemples ethnologiques.

Le mobilier individuel signe quant à lui une diversité et une pluralité du statut des défunts, sans que l'on puisse raccorder avec certitude ces statuts à ceux que l'individu avait de son vivant. Ainsi peut-on mettre en évidence un affichage relativement stéréotypé des différences en fonctions des groupes d'inhumés d'une même tombe (clans ou familles distincts mais issus de la même communauté), en fonction de l'âge et du sexe des individus, et en fonction de leur éventuelle association à des objets exceptionnels ou « précieux ». Le mobilier individuel marque en effet un dualisme masculin/féminin fort, puisque les hommes arborent des attributs virils majoritairement liés au monde du sauvage (outils et armes) et les femmes un équipement plus fourni en parure et en outils se référant à des activités domestiques (outils de poterie, de vannerie ou de travail des céréales). De plus, les objets qui accompagnent ou que porte l'individu peuvent témoigner de l'existence de stades d'initiation dans la société des vivants, l'accession à chaque stade donnant le droit ou le devoir de s'exhiber avec tel ou tel objet : il peut s'agir par exemple d'armes pour les garçons qui passent « socialement » à l'âge adulte vers l'adolescence. Enfin, même s'il est délicat de juger de la valeur d'un objet seulement sur des critères tels que la rareté du matériau, le temps de travail investi, le produit d'un échange à longue distance ou son inutilité (seules informations auxquelles l'archéologue a vraiment accès), le mobilier individuel a certainement permis d'affirmer le pouvoir ou le statut « exceptionnel » d'un individu particulier de la tombe, au regard des autres.

Ainsi les sépultures collectives nous livrent-elles un terrain d'étude fort riche pour l'approche de la valeur des objets sépulcraux : des fonctions symboliques, des fonctions de « signe » social, aux multiples facettes et déclinaisons.

BIBLIOGRAPHIE

- Allard et al. 1997**, ALLARD P., ANDRÉ M.-F., CHAMBON P., LAFAGE F., PRAUD I., La sépulture collective de Vignely (Seine-et-Marne), in: *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France*, Gutherz X., Joussaume R. (Dir.), Chauvigny, Association des Publications chauvinoises, 1997, p. 395-401 (Actes du 21ème Colloque inter-régional sur le Néolithique, Poitiers, octobre 1994).
- Bach & Bach 1972**, BACH A., BACH H., Anthropologische Analyse des Walternienburg/Bernburger Kollektivgrabes von Schönstedt im Thüringen Becken, *Alt-Thüringen*, Stuttgart, 12, 1972, p. 59-107.
- Bailoud 1974**, BAILLOUD G., *Le Néolithique dans le Bassin parisien*, Paris, CNRS, 1974, 440 p. (Gallia Préhistoire - Supplément ; 2).
- Bakker 1992**, BAKKER J.A., *The Dutch Hunebedden : megalithic tombs of the Funnel beaker culture*, Ann Arbor, International Monographs in Prehistory, 1992, 214 p. (Archaeological Series ; 2).
- Bakker & Luijten 1990**, BAKKER J.A., LUIJTEN H., « Service Sets » and other « similiary groups » in western TRB Pottery, in: *La Bretagne et l'Europe préhistoriques : mémoire en hommage à Pierre-Roland Giot*, Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'Ouest de la France, 1990, p. 173-187 (Revue archéologique de l'Ouest. Supplément ; 2).
- Baudry 1999**, BAUDRY P., *La place des morts : enjeux et rites*, Paris, Armand Colin, 1999, 205 p.
- Baumann & Tarrête 1979**, BAUMANN F., TARRÊTE J., La sépulture collective des Maillets à Germigny-L'Evêque (Seine-et-Marne), *Gallia Préhistoire*, Paris, 22, 1979, p. 143-204.
- Billard & Verron 1998**, BILLARD C., VERRON G., Val-de-Reuil et Portejoie (Eure) : un ensemble d'allées sépulcrales au Néolithique final, in: *Au bout du couloir : Les mégalithes en Normandie et dans les Iles anglo-normandes [catalogue d'exposition]*, Wéris, Musée des Mégalithes de Wéris, 1998, p. 57-70.
- Bonnardin 2003**, BONNARDIN S., La parure funéraire des 6e et 5e millénaires avant J.-C. dans le Bassin parisien et la plaine du Rhin supérieur : traces d'usure, fonctionnement et fonction des objets de parure, in: *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes*, Chambon P., Leclerc J. (Dir.), Paris, Société préhistorique française, 2003, p. 99-114 (Mémoire ; 33).
- Brindley 1986**, BRINDLEY A.L., Hunebed G2 : excavation and finds, *Palaeohistoria*, Groningen, 28, 1986, p. 27-92.
- Brindley 2003**, BRINDLEY A.L., The use of pottery in Dutch hunebedden, in: *Prehistoric pottery : people, pattern and purpose*, Gibson A. (Dir.), Oxford, Archaeopress, 2003, p. 43-51 (British archaeological Reports - International Series ; 1156 / Prehistoric Ceramics Research Group : occasional publication ; 4).
- Brindley & Lanting 1991-1992 [paru 1994]**, BRINDLEY A.L., LANTING J.N., A re-assessment of the Hunebedden OI, D30 and D40 : structures and finds, *Palaeohistoria*, Groningen, 33-34, 1991-1992 [paru 1994], p. 97-141.
- Chambon 2003**, CHAMBON P., *Les morts dans les sépultures collectives néolithiques en France : du cadavre aux restes ultimes*, Paris, Editions du CNRS, 2003, 395 p. (Gallia Préhistoire - Supplément ; 35).
- Chertier et al. 1994**, CHERTIER B., BOUTTIER-NICOLARDOT C., NICOLARDOT J.-P., MASSET C., L'hypogée néolithique de Loisy-en-Brie (Marne) : lieu-dit les «Gouttes-d'Or», *Revue d'Etudes préhistoriques et protohistoriques de Champagne-Ardenne*, Montmirail, 18, 1994, p. 23-64.
- Feustel 1972**, FEUSTEL R., Die Walternienburg/Bernburger Totenhütte von Schönstedt im Thüringer Becken, *Alt-Thüringen*, Stuttgart, 12, 1972, p. 31-58.
- Gagnière & Germand 1941**, GAGNIÈRE S., GERMAND L., La grotte sépulcrale de la Lave à Saint-Saturnin-d'Apt, *Cahiers de Pratique médico-chirurgicale*, Avignon, 15, 1941, p. 1-40.

- Gallay & Chaix 1984**, GALLAY A., CHAIX L., *Le site préhistorique du Petit Chasseur (Sion, Valais) 5 : le dolmen M XI : textes et planches*, Lausanne, Département d'Anthropologie - Université de Genève, 1984, 182 p. (Cahiers d'Archéologie romande ; 31).
- Godelier 1996**, GODELIER M., *L'énigme du don*, Paris, Fayard, 1996, 315 p.
- Guilaine & Zammit 2001**, GUILAINE J., ZAMMIT J., *Le sentier de la guerre : visages de la violence préhistorique*, Paris, Le Seuil, 2001, 384 p.
- Guillot & Guy 1997**, GUILLOT H., GUY H., *Saint-Sauveur « Les Grès » : sépulture collective*, Amiens, Service régional de l'archéologie en Picardie, 1997 (Document Final de Synthèse : Sauvetage Urgent Autoroute A16).
- Günther 1997**, GÜNTHER K., *Die Kollektivgräber-Nekropole Warburg I-V, BAW Bodenaltertümer Westfalens*, 34, Münster, Mainz, P.von Zabern, 1997, 230 p. (Bodenaltertümer Westfalens ; 34).
- Günther et al. 1992**, GÜNTHER K., VIETS M., STEPPAN K., *Das Megalithgrab Wewelsburg I, Stadt Büren, Kreis Paderborn*, in: *Das Megalithgrab Henglar I, Stadt Lichtenau, Kreis Paderborn*, Günther K. (Dir.), Münster, Aschendorff 1992, p. 95-146 (Bodenaltertümer Westfalens ; 28).
- Joussaume 1985**, JOUSSAUME R., *Des dolmens pour les morts : les mégalithismes à travers le monde*, Paris, Hachette, 1985, 398 p. (La mémoire du temps).
- Langry-François 2004**, LANGRY-FRANÇOIS F., *Le mobilier lithique des sépultures en hypogée du département de la Marne*, in: *Le troisième millénaire dans le nord de la France et en Belgique*, Vander Linden M., Salanova L. (Dir.), Paris / Bruxelles, Société préhistorique française / Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire, 2004, p. 91-102 (Mémoire de la Société préhistorique française ; 35 / Anthropologica et Praehistorica ; 1155).
- Le Quellec 1996**, LE QUELLEC J.-L., *Mégalithes et traditions populaires. La hache et le marteau de vie et de mort*, *Bulletin de la Société préhistorique française*, Paris, 93, 3, 1996, p. 287-297.
- Leclerc 1987**, LECLERC J., *Procédures de condamnation dans les sépultures collectives Seine-Oise-Marne*, in: *Anthropologie physique et archéologie*, Duday H., Masset C. (Dir.), Paris, CNRS, 1987, p. 73-88 (Actes du Colloque de Toulouse, novembre 1982).
- Leclerc 1997**, LECLERC J., *Analyse spatiale des sites funéraires néolithiques*, in: *Espaces physiques, espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du Néolithique à l'Age du fer*, Auxiette G., Hachem L., Robert B. (Dir.), Paris, Comité des Travaux historiques et scientifiques - Section de Préhistoire et de Protohistoire, 1997, p. 397-405 (Actes du Colloque «L'analyse spatiale des sites du Néolithique à l'Age du fer»).
- Leclerc 2003**, LECLERC J., *Sépulture collective, espace sépulcral collectif*, in: *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes*, Chambon P., Leclerc J. (Dir.), Paris, Société préhistorique française, 2003, p. 321-322 (Mémoire ; 33).
- Leclerc & Masset 1980**, LECLERC J., MASSET C., *Construction, remaniements et condamnation d'une sépulture collective néolithique : La Chaussée-Tirancourt (Somme)*, *Bulletin de la Société préhistorique française*, Paris, 77, 2, 1980, p. 57-64.
- Leroi-Gourhan et al. 1962**, LEROI-GOURHAN A., BAILLOUD G., BRÉZILLON M., *L'hypogée II des Mournouards (Mesnil-sur-Oger, Marne)*, *Gallia Préhistoire*, Paris, 5, 1, 1962, p. 23-133.
- Maisonneuve 1983**, MAISONNEUVE B., *Les signaux gravés dans les tombes à couloir en Armorique*, Université Paris I - Panthéon-Sorbonne, 1983, Mémoire de Maîtrise.
- Mille & Bouquet 2004**, MILLE B., BOUQUET L., *Le métal au 3e millénaire avant notre ère dans le Centre-Nord de la France*, in: *Le troisième millénaire dans le nord de la France et en Belgique*, Vander Linden M., Salanova L. (Dir.), Paris / Bruxelles, Société préhistorique française / Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire, 2004, p. 197-215 (Mémoire de la Société préhistorique française ; 35 / Anthropologica et Praehistorica ; 1155).

- Müller 1994**, MÜLLER D.W., Die Bernburger Kultur Mitteldeutschlands im Spiegel ihrer nichtmegalithischen Kollektivgräber, *Jahresschrift für Mitteldeutsche Vorgeschichte*, Berlin, 76, 1994, p. 75-200.
- Piningre & Breart 1985**, PININGRE J.-F., BREART B., L'allée couverte Seine-Oise-Marne de Vers-sur-Selle (Somme) : I - étude archéologique, *Gallia Préhistoire*, Paris, 28, 1, 1985, p. 125-170.
- Polloni et al. 2004**, POLLONI A., SOHN M., SIDÉRA I., Structure du mobilier funéraire en os, bois de cerf, dents et coquillages à la fin du 4e et au 3e millénaire en Bassin parisien, in: *Le troisième millénaire dans le nord de la France et en Belgique*, Vander Linden M., Salanova L. (Dir.), Paris / Bruxelles, Société préhistorique française / Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire, 2004, p. 179-195 (Mémoire de la Société préhistorique française ; 35 / Anthropologica et Praehistorica ; 1155).
- Raetzel-Fabian 2002**, RAETZEL-FABIAN D., Absolute chronology and cultural development of the Neolithic Wartberg Culture in Germany, *JungsteinSITE: Informationen zur Neolithikum-Forschung*, Kiel, 2002, <http://www.jungsteinsite.de/> [consulté le 2007.12.04].
- Rinne 2003**, RINNE C., *Odagsen und Großenrode, Ldkr. Northeim, jungsteinzeitliche Kollektivgräber im südlichen Leinetal*, Rahden, Marie Leidorf, 2003, 188 p. (Beiträge zur Archäologie in Niedersachsen ; 5).
- Salanova 1998**, SALANOVA L., Le statut des assemblages campaniformes en contexte funéraire : la notion de «bien de prestige», *Bulletin de la Société préhistorique française*, Paris, 95, 3, 1998, p. 315-326.
- Salanova & Sohn 2007**, SALANOVA L., SOHN M., Mobilier funéraire et modes de différenciation des morts à la fin du Néolithique en Europe occidentale, in: *Pratiques funéraires et sociétés : nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale*, Baray L., Brun P., Testart A. (Dir.), Dijon, Editions Universitaires de Dijon, 2007, p. 77-90 (Art, Archéologie et Patrimoine).
- Sauzade 1976**, SAUZADE G., Le dolmen de Coutignargues, commune de Fontvieille (Bouches-du-Rhône), in: *Congrès préhistorique de France. Compte Rendu de la 20ème session, Provence 1974*, Paris, Société préhistorique française, 1976, p. 567-580.
- Sauzade 1983**, SAUZADE G., *Les Sépultures du Vaucluse, du Néolithique à l'Age du Bronze*, Paris, Laboratoire de Paléontologie humaine et de Préhistoire - Institut de Paléontologie humaine, 1983, 251 p. (Etudes quaternaires ; 6).
- Sauzade 1998**, SAUZADE G., Les sépultures collectives provençales, in: *La France des dolmens et des sépultures collectives (4500 - 2000 avant J.-C.) : bilans documentaires régionaux*, Soulier P. (Dir.), Paris, Errance, 1998, p. 291-328 (Archéologie aujourd'hui).
- Sherratt 1991**, SHERRATT A., Sacred and profane substances : the ritual use of narcotics in later Neolithic Europe, in: *Sacred and profane : Proceedings of a conference on archaeology, ritual and religion, Oxford 1989*, Garwood P., Jennings D., Skeates R. et al. (Dir.), Oxford, Oxford University Committee for Archaeology, 1991, p. 50-64 (Monograph ; 32).
- Sidéra et al. 2002**, SIDÉRA I., AVEC LA COLLABORATION DE, GIACOBINI G., Outils, armes et parures en os funéraires à la fin du Néolithique, d'après Val-de-Reuil et Porte-Joie (Eure), *Gallia Préhistoire*, Paris, 44, 2002, p. 215-230.
- Sohn 2002**, SOHN M., Place et rôle du mobilier dans les sépultures collectives du Bassin parisien à la fin du Néolithique, *Bulletin de la Société préhistorique française*, Paris, 99, 3, 2002, p. 501-520.
- Sohn 2006a**, SOHN M., *Du collectif à l'individuel : évolution des dépôts mobiliers dans les sépultures collectives d'Europe occidentale de la fin du IVème du IIIème avant J.-C.*, Université Paris I - Panthéon-Sorbonne, 2006, Thèse de Doctorat, 645 p.
- Sohn 2006b**, SOHN M., Le mobilier de la sépulture collective de La Chaussée-Tirancourt (Somme) dans l'espace et dans le temps : de la fin du IVe à la fin du IIIe millénaire av. J.-C., *Bulletin de la Société préhistorique française*, Paris, 103, 1, 2006, p. 117-129.

- Sohn 2007**, SOHN M., [Résumé de thèse] Du collectif à l'individuel : évolution des dépôts mobiliers dans les sépultures collectives d'Europe occidentale de la fin du IV^e à la fin du III^e millénaire av. J.-C., *Bulletin de la Société préhistorique française*, Paris, 104, 2, 2007, p. 381-386.
- Testart 1986**, TESTART A., *Essai sur les fondements de la division sexuelle du travail chez les chasseurs cueilleurs*, Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, 1986, 102 p. (Cahiers de l'Homme (n.s.) ; 25).
- Van Gennep 1981**, VAN GENNEP A., *Les rites de passage : étude systématique des rites*. Réimpression de l'édition de 1909, Paris, Picard, 1981, 288 p.